

Capital et intérêts : histoire tirée de la vie réelle : (fin)

Autor(en): **Zink, J. / Horn, W. O. de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **7 (1869)**

Heft 19

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-180395>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

amené des crises réelles, dont le nombre des élèves s'est fortement ressenti, ainsi : De 1847 à 1860, on n'eut en moyenne que 65 écoliers, dont 40 dans les classes françaises et 25 dans les latines; de 1860 à 1868, ce nombre est remonté à 100, dont 60 dans les classes françaises et 40 dans les latines; au 31 décembre 1868, le nombre exact était à l'école moyenne de 63, dont 39 Vaudois et 24 non Vaudois; au collège 50, dont 40 Vaudois et 10 non Vaudois; à l'école préparatoire 12, dont 8 Vaudois et 4 non Vaudois. Total 125.

L'enseignement intermédiaire à Vevey ne paraît jamais avoir été gratuit. Au contraire, la finance exigée des élèves a toujours augmenté avec les réorganisations successives. Actuellement, cette finance est de 40 fr. par an pour toutes les classes de l'école moyenne, et de 60 fr. pour toutes celles du collège latin, y compris l'école préparatoire. Les externes paient d'après les cours qu'ils suivent. Toutes ces finances se versent dans la caisse communale.

L'école préparatoire du collège a été ouverte en 1866. Elle a déjà produit d'excellents résultats, dû en partie à l'aptitude du maître qui la dirige.

Capital et intérêts.

HISTOIRE TIRÉE DE LA VIE RÉELLE.

(Fin.)

C'était un dimanche après midi, à la sortie de l'office divin. Bastian et Regina étaient seuls dans leur chambre. Bastian lisait la bible à sa femme, tout justement la parabole du bon Samaritain. La lecture fut interrompue par Peltzig qui entra en saluant cordialement les deux époux. Bastian allait fermer le livre, lorsque Peltzig l'invita à continuer sa lecture. Bastian poursuivit donc jusqu'au bout la parabole commencée, après quoi il mit la marque à l'endroit où il en restait et demanda à Peltzig : « Eh bien ! comment va ? »

Mais Peltzig ne répondit point à cette question, il avait l'air profondément absorbé, et, se parlant à lui-même, il dit : Dans ma misère j'ai appris à connaître deux bonnes âmes samaritaines qui, elles aussi, ont versé de l'huile et du vin sur mes blessures. Au lieu de me poursuivre, elles m'ont prêté de nouveau pour me préserver, moi et les miens, de périr de faim ou d'aller mendier.

— Ah ! s'écria Bastian, ne revenons plus sur cette vieille histoire !

— Vieille histoire ! poursuivit Peltzig, oh ! je vous en prie, laissez-moi suivre le cours de mes pensées et dire ce que j'éprouve ! Alors, poursuivit-il, un bon Samaritain renonça au projet qui lui tenait le plus au cœur, et sa bonne épouse en fit autant. Ils renoncèrent tous deux à une jolie propriété, à une vache, à un train de campagne, à toute une prospérité en un mot, pour me secourir. Ils y renoncèrent sans larmes, sans combat, sans douleur. Ce sacrifice a été inscrit en lettres d'or dans le livre du Très-Haut. Depuis lors, les choses ont changé par l'effet de l'amour de Dieu. Celui qui avait été sauvé par l'amour des Samaritains a été mis hors de soucis et dans un état de bénédiction et de prospérité. Il s'est souvenu de ses bienfaiteurs, il a été rempli du désir de payer au brave Samaritain et à la brave Samaritaine le capital et les intérêts, non-seulement de l'argent, mais encore de l'amour qui lui avait été témoigné.

Le vœu du bon Samaritain et de sa bien-aimée épouse a été exaucé, louanges, honneurs en soient rendus à Dieu pour l'éternité. Amen !

A ces mots Peltzig tira de sa veste un papier qu'il posa sur la table. Puis il dit : « Dieu vous ait en sa sainte garde, » et il partit comme l'éclair.

— Regina, demanda Bastian après un moment de silence, as-tu compris Peltzig ?

— Non, répondit naïvement Regina en essayant au coin de son œil une grosse larme.

Bastian secoua la tête d'un air qui voulait dire : le comprendra-t-elle ?

— Eh ! fit Regina, regarde au moins ce qu'il a posé là sur la table.

Bastian prit le papier, l'ouvrit et lut à haute voix :

« Sur la requête spéciale du tisserand Peltzig, de Marienthal, le tribunal soussigné déclare provisoirement que, sous date de ce jour, le susdit Peltzig a acheté le Viertelhofnergut n° 41, à Marienthal, lequel appartenait autrefois à Jacob Tannert, et depuis lors à Christian Roth. Le susdit Peltzig a acheté la susdite propriété avec les outils aratoires, les vases et le chedal comprenant une vache, un veau, deux porcs, les récoltes pendantes qui se trouvent dans le jardin, le verger, le champ et la prairie, le tout payé quatorze cents florins, en notre présence. Cela fait, et sur la volonté expresse et formelle dudit Peltzig, la dite propriété a été transportée dans toutes les formes juridiques et franche de toute dette au journalier et petit jardinier Sébastien, et à son épouse, tous deux domiciliés à Marienthal et qui en sont par les présentes propriétaires. Ainsi fait et attesté en attendant l'acte de propriété qui sera instrumenté plus tard. Sous le petit sceau du tribunal.

» Signé : *Le président,*

» Daniel SCHNEIDER.

Marienthal, le

(L. S.)

Le papier tomba des mains de Bastian qui regarda Regina de l'œil hagard de quelqu'un qui perd la raison. « Comprends-tu cela ? lui demanda-t-il.

— Mais c'est en bon allemand et très-clair, dit Regina en versant des larmes, seulement Dieu seul et le tisserand peuvent comprendre comment cela arrive.

Bastian, la tête appuyée sur ses deux mains, garda un moment le silence, puis il se leva, mit l'acte dans la poche de sa camisole et sortit.

— Il entra précipitamment dans la chambre de Peltzig auquel il dit : Etes-vous fou ? Voulez-vous me rendre fou ? Ou bien vous jouez-vous de moi ? Que veut dire tout cela ? dites-le-moi loyalement ?

Peltzig et sa femme sourirent. Ils firent asseoir Bastian auquel ils racontèrent le changement survenu dans leur position. Ce récit achevé, Peltzig prit la main de Bastian et lui dit avec effusion : « Ah ! Bastian, voilà la première fois que Dieu m'accorde la satisfaction de faire un plaisir à celui qui, dans ma détresse, a été à la fois mon plus grand bienfaiteur et mon plus fidèle ami. L'héritage que je viens de faire me permet de vous faire ce présent sans me gêner. Veuillez donc accepter de bon cœur ce que je vous donne de bon cœur et me donner quittance du capital et des intérêts.

Traduit par J. ZINK

(d'après l'allemand de W. O. de Horn.)

La livraison de mai de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE vient de paraître à Lausanne et contient les articles suivants : I. Dickens. Etude biographique et littéraire, par M. le professeur Hermann Behn-Eschenburg. — II. Le Sahara. — I. Les formes du désert, par M. le professeur E. Desor. — III. Contes humoristiques. — Une simple égratignure, de M. Henry Spicer. (Troisième et dernière partie.) — IV. Jean-Jacques Rousseau au Val de Travers, par M. Fritz Berthoud. — V. Variétés. — 1. L'avenir de l'instruction supérieure en Suisse, par M. Ed. Tallichet. — 2. Les poésies d'une jeune fille, par M. J. L. Micheli. — VI. Chronique. — VII. Causeries parisiennes.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve, à Lausanne.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.